

A propos d'un article lu dans un média le 30 janvier 2007

« L'ecstasy, un cadeau empoisonné »

Pour 600 francs, des volontaires acceptent de jouer les cobayes, en ingurgitant de l'ecstasy dont on connaît déjà les effets non négligeables sur l'organisme. Mais on ne dit pas à ces jeunes à quoi ils s'exposent. Ce qui révolte, c'est qu'ils doivent s'engager à ne pas entreprendre de poursuites pénales à l'encontre de ces « chercheurs » (?) en cas de graves problèmes.

Une loi interdisant cette pratique, empêcherait peut-être ces personnes en quête d'argent, de mettre leur santé en péril et de se retrouver tôt ou tard, en piteux état, locataires d'asile psychiatrique et à l'AI.

L'ecstasy comme les psychotropes ont des effets indésirables.

Les articles de promotion psychiatrique vantent les mérites des traitements psychopharmacologiques : antidépresseurs, anxiolytiques, un vrai arsenal... tout en ne mentionnant pas vraiment tous les effets secondaires. Pourtant, outre les risques d'accoutumance, ces produits peuvent provoquer chez le consommateur, des épisodes de nature suicidaire, d'insomnie, d'agitation, d'hyperkinésie.

De plus, le stress causé par cette incapacité de contrôler ses mouvements, peut induire chez la personne, un effet d'anxiété, d'hostilité, voire d'agression.

A cette liste, il faut encore ajouter la panoplie des effets indésirables au niveau physiques causés par ces psychotropes chimiques.

Peut-être serait-il bon d'envisager un jour de soigner la manie obsessionnelle compulsive du diagnostic de la psychiatrie, qui donne un nom de « maladie » ou de « trouble » à bientôt chaque comportement humain.

Interdire par une loi, l'usage de l'ecstasy serait la plus sage décision à prendre.

Conseiller aux médecins de prescrire le moins possible de psychotropes, en serait une autre. A cela s'ajouterait un organisme indépendant de surveillance des activités des professions médicales. Une émission de la Télévision Suisse Romande (TSR - en 2005) relate sans ambages, cette pratique d'influence des fabriques pharmaceutiques sur des médecins. Précisons qu'il ne s'agit que de certains médecins, et heureusement ! Sinon, il faudrait non pas agrandir Belle-Idée, mais clôturer le canton et toutes ses Autorités avec...

Ce bureau de surveillance sur les médecins pourrait enregistrer les plaintes des patients lésés. Ceci permettrait peut-être, une baisse sensible et non négligeable de personnes rendues inaptes à faire face à la vie actuelle, enfermées qu'elles sont, dans cette camisole chimique, sans pour autant trouver un remède fiable à leur désespoir.

L'ecstasy, l'alcoolisme comme les psychotropes ne sont pas des pis-aller contre le mal-être de notre société. Le mal est plus profond.

A nos Autorités d'y faire face. On ne peut pas laisser des jeunes se détruire sans intervenir. C'est un devoir moral dont nos politiques doivent tenir compte.

On ne peut pas, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout. L'abbé Pierre